



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 21 novembre 2008**

**34-01 CHAPELLE SAINT BERNARDIN - RESTAURATION DU RETABLE - DEMANDES DE
SUBVENTION**

Nous ne voterons pas cette délibération.

Vous nous demandez de nous prononcer pour les 2 phases de travaux d'un coût important (supérieur à 100 000€) avec un montage financier qui nous semble très aléatoire pour 2 raisons.

Les engagements de l'Etat ne sont pas assurés par cette délibération et on connaît le côté incertain des financements actuels de l'Etat y compris pour l'existence de la DRAC.

Le coût est vraiment très important et n'avons-nous pas d'autres priorités actuellement dans cette ville ?